

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 15.01.2025

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur et la société MILLA signent un accord de coopération exclusif en faveur de la mobilité douce au sein du réseau Riviera Ports

La CCI Nice Côte d'Azur est un opérateur depuis plus de 50 ans dans la gestion d'infrastructures portuaires et dispose d'un savoir-faire historique au service de l'intérêt général. Elle gère actuellement trois ports du département des Alpes-Maritimes (Vieux port de Golfe-Juan, Antibes-Vauban et Antibes-Gallice) au sein du réseau Riviera Ports.

Créée en 2017, MILLA SAS est une entreprise Française du secteur automobile spécialisée dans la conception, le développement des véhicules légers innovants et les services de mobilités destinés aux transports, public et privé des personnes et des marchandises. Leader sur son domaine, ses technologies éprouvées permettent la mise au point de véhicules autonomes connectés. MILLA propose également une gamme de véhicules électriques adaptées aux métiers de ses clients et de ses partenaires sur l'ensemble du territoire et en Europe.

L'objectif, avec cet accord de coopération, est d'introduire, au sein des ports gérés par la CCI et pour les futures délégations de service public, des solutions nouvelles de mobilité conçues par MILLA. Ce partenariat permettra d'enrichir l'offre de services proposés, en intégrant des solutions innovantes et alternatives de mobilité pour les plaisanciers et usagers de ses ports.

Une première phase d'expérimentation de la navette autonome se déroulera dans quelques mois au Port Vauban, qui deviendra ainsi précurseur en mobilité douce.

PHOTO

Pour Jean-Pierre Savarino, Président de la CCI Nice Côte d'Azur « *Ce partenariat avec la société Milla nous permet de développer l'offre de services dans les ports que nous gérons, et dans ceux à venir. Cette démarche vient compléter la démarche environnementale initiée dans les ports, tous certifiés « ports propres ». La phase d'expérimentation au Port Vauban est la première étape d'une démarche destinée à être déployée dans nos nouvelles délégations de service public portuaires.* »

Pour Frédéric Mathis, Président de Milla SAS : « *Alors que nous avons choisi, il y a un peu plus d'un an, d'implanter une partie conséquente de nos activités de recherche sur la Côte d'Azur, cette association avec la CCI Nice Côte d'Azur dans un partenariat stratégique et technologique vient confirmer, s'il en était besoin, la justesse du choix d'un territoire résolument ouvert aux applications technologiques en matière de nouvelles mobilités. Ce n'est aujourd'hui, j'en suis certain, que le début d'une belle aventure faite partage de connaissances, de savoir-faire et d'expertises dans le cadre de synergies territoriales* ».

Contact presse :

Catherine Jacques, T. 04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T. 04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

Michelle Amiard, T. 06 60 97 24 00 michelle@agence-c3m.com